



Entretien espaces verts parties communes

Par **initmab**, le **27/09/2011** à **11:14**

Bonjour, je suis propriétaire d'un appartement au 1er étage dans une résidence très arborée. Un arbre, type mûrier, qui a été planté à faible distance de mon bâtiment obstrue les fenêtres de mes chambres et empêche toute lumière de passer ce qui m'oblige à éclairer des lampes durant la journée. Depuis des années aucun entretien n'a été effectué et sa hauteur actuelle a la valeur de 3 étages. A diverses occasions j'ai signalé ce problème auprès du syndic et du conseil syndical, sans résultat. J'estime qu'il y a nuisance du fait que mon appartement, qui est à la vente, est dévalué par rapport au manque de lumière et que mes fenêtres cachées par la végétation peuvent inciter au cambriolage. Pouvez-vous m'indiquer quels seraient mes recours afin que cet arbre soit taillé le plus rapidement possible ? Je vous remercie par avance. Cordialement.

Par **amajuris**, le **27/09/2011** à **13:13**

bjr, demandez à votre syndic d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale l'élagage de cet arbre en mentionnant les nuisances apportées. cordt

Par **initmab**, le **27/09/2011** à **13:36**

@ amajuris, merci de votre information. Mon problème est que l'AG se déroulera au mieux dans 8 mois, donc trop tard pour tailler les arbres. Mon but est qu'une intervention se fasse rapidement. cordialement.